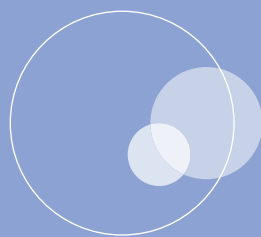


# Licence Professionnelle Conseiller, souscripteur, gestionnaire en assurance en Alternance



le cnam  
enass

## Objectifs

Cette licence spécialisée, porte d'entrée du secteur de l'assurance, permet de développer une réflexion approfondie, d'acquérir les principaux outils techniques et de mettre en pratique les bases du management.

Elle facilite l'accès à l'emploi grâce à un équilibre entre connaissances et applications pratiques, acquisition des savoir-faire et des savoir-être.

L'expérience acquise au cours des périodes en entreprise est un atout supplémentaire pour l'insertion professionnelle.

## Public

Être titulaire d'un titre ou diplôme de bac+2 (Niveau III) dans les domaines de l'assurance, de l'économie, de la gestion et du droit.

## Organisation

La formation est organisée sur une année (deux semestres universitaires).

Les alternants (en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation), suivent la formation en présentiel, de septembre à juin :

- ▶ **Alternance** de période en entreprise et de périodes en école
- ▶ Les **partiels** ont lieu en février et en juin (rattrapage en septembre)

## Admission

L'admission se fait en 3 étapes (de mars à juin) :

1. Renseigner et envoyer le dossier d'inscription
2. Avoir été déclaré admissible par la commission de sélection de l'Enass
3. Avoir conclu, avec un employeur, un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation couvrant l'ensemble de la scolarité

\* Les dossiers d'inscription sont téléchargeables sur le site [www.enass.fr](http://www.enass.fr)

## Programme

Semestre 1	Semestre 2
<b>UE 1</b> - Économie du risque	Économie du risque
<b>UE 2</b> - Stratégies des acteurs	<b>UE 3</b> - L'environnement de l'assureur et de l'assuré européen
<b>UE 4</b> - Le client au cœur de la stratégie des entreprises	<b>UE 5</b> - Management de proximité
<b>UE 8 - Fondamentaux de l'assurance*</b>	
<b>UE 9</b> - Anglais de l'assurance	
<b>UE 10</b> - Informatique	Informatique

\*Unité d'enseignement obligatoire pour les candidats ne possédant pas de pré-requis assurantiels.

## Options (1 option par semestre)

<b>UE 6.2</b> 1. Les assurances de biens et la responsabilité des particuliers et des professionnels	<b>UE 6.1</b> 1. Les assurances vie du particulier
<b>OU</b>	<b>OU</b>
<b>UE 7.1</b> 2. Les assurances collectives	<b>UE 7.2</b> 2. Les assurances de biens et la responsabilité des entreprises et collectivités

Semestre 1	Semestre 2
<b>UE 11</b> - Mémoire	Mémoire
<b>UE 12</b> - Projet tuteuré	Projet tuteuré

## Focus

### L'alternance c'est :

- Un travail en entreprise rémunéré pendant la formation
- Un tuteur dédié, en charge de la transmission des savoirs professionnels
- Une expérience professionnelle reconnue par les entreprises d'assurance

## Témoignage



La principale qualité de cette formation tient en grande partie à la diversité et à l'expertise des professeurs et des intervenants reconnus de la profession. En effet tous sont, ou ont été, à des postes à responsabilités dans différents secteurs de l'assurance. Ils sont très disponibles pour les étudiants.

L'école bénéficie d'une excellente réputation dans le milieu assurantiel et garantit aux étudiants sérieux et courageux un bel avenir professionnel.

Étienne de FRANCQUEVILLE  
Promotion 2016-2017

## Obtention du diplôme

La licence ouvre droit à 180 ECTS. La licence se découpe en 2 blocs :

- ▶ **Bloc 1** : UE 1 à 10 : Les étudiants ont l'obligation d'avoir au minimum une moyenne 10/20 pour ce bloc. Les UE 1 à 10 se compensent entre elles.
- ▶ **Bloc 2** : UE 11 et 12 : Les étudiants ont également l'obligation d'avoir au minimum une moyenne de 10/20 à ce bloc. Les UE 11 et 12 se compensent aussi entre elles.

En revanche, les Blocs 1 et 2 ne se compensent pas entre eux.

## Tarifs & Financement

**6860 €** l'année.

**7470 €** l'année : avec l'UE « Fondamentaux de l'assurance ».

Pour les apprentis et les élèves en contrat de professionnalisation, la scolarité est prise en charge par l'entreprise d'accueil. Les coûts varient en fonction du volume horaire et du type de contrat.

Cette formation est inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) **Code RNCP : 29043**.

Le Cnam-Enass est référencé dans Datadock afin de répondre aux exigences de la réforme de la formation professionnelle et du décret qualité.

## Perspectives professionnelles

Les emplois visés par la Licence Professionnelle sont :

- Souscripteur de risques particuliers et/ou d'entreprise
- Gestionnaire d'indemnisation
- Gestionnaire de sinistres
- Gestionnaire de contrats
- Chargé de clientèle
- Chargé d'études techniques assurances
- Chargé de souscription
- Chargé de production
- Chef de projet
- Manager de proximité
- Chargé d'indemnisation
- Conseiller en assurances
- etc.

## Focus

- **450** étudiants
- **92%** des diplômés de la licence professionnelle sont en emploi trois mois après la fin de leurs études
- **7** centres d'enseignements
- Des **emplois** en lien direct avec la formation suivie à l'Enass

### Les points forts de la Licence Professionnelle de l'Enass :

- Accréditée par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
- Une sélection rigoureuse
- La qualité du corps professoral
- Un diplôme inscrit dans le schéma LMD

## Contacts

**M. Yves FERNANDEZ**

Coordinateur de la Licence Professionnelle

☎ 01.47.76.59.12

✉ yves.fernandez@lecnam.net

**Mme Faouza ANDJIBOU AKBARALY**

Gestionnaire pédagogique cycle Alternance

☎ 01.47.76.59.03

✉ faouza.akbaraly@lecnam.net

**Le Stratège**

172-174, rue de la République – 92800 PUTEAUX

**www.enass.fr**